

Mangoné NIANG

DETERMINATION DES AIRES CULTURELLES : PREALABLES
METHODOLOGIQUES

Consultation d'Experts
sur les Aires Culturelles de l'Afrique de l'Ouest
OUA-CELHTO/ UNESCO, Niamey 29 Avril – 3 Mai 1985

O.

La notion de culture appelle souvent une ambiguïté significative. Soit qu'elle implique un champ limité et circonscrit : et alors le **culturel** s'en distingue ; soit qu'elle couvre des domaines plus larges : où l'idée d'une **culture en général** ne peut être rendue que par celle de **transculturalité**.

Confrontée au politique (par rapport auquel elle évoque la face cachée : métaphore de l'idéologie) et à l'économique (au regard duquel elle incarne la face inversée : métaphore du symbolique), la culture cherche à se faire dans cette distance **plus** ou **moins** grande qui la sépare du social ? Condamné à n'être qu'un référent de discours, celui-ci ne trouve d'existence et de réalité que dans les multiples sociétés qui le constituent. S'il y a plusieurs sociétés dans une société (ce que, empiriquement, traduit la vie de tous les jours), il y a une infinité de cultures dans la culture. Mobilité des unes à l'intérieur de l'autre et de l'une vers l'autre qui fait que toute définition de la culture passe nécessairement par une interaction avec le social.

Or, que savons-nous du social ? D'abord ce que veulent bien en dire les sociétés visibles et identifiables. Prises dans l'instabilité du noyau, celles-ci déplacent et reconstituent leur foyer de façon quasi-permanente. Entre le désordre originel et le principe freudien de la loi et l'ordre (1), comment se résigner à ne pas admettre qu'une société, qu'une culture, bouge ? Et que l'essentiel est précisément dans cette conquête de nouveaux territoires mentaux ?

I.

Si le social – lieu de représentation et d'explication des dérèglements de la vie sociale – attend d'être interpellé, les sociétés, elles, n'arrêtent jamais de parler. Elles disent et se contredisent. A tel point que l'exercice méthodologique premier se pose en termes d'organisation de l'information. Au questionnement, une série de réponses ; avec celles-ci, des règles de sens. Et au bout du travail de mise en ordre formel, une logique sociale. Problème fondamental dans la recherche, la question du sens éclaire l'implicite et réalise les relations pertinentes. Elle court-circuite les premières marques de degré, introduit à la structure profonde. Sans elle, une discipline comme l'histoire risque de s'arrêter à des considérations appauvrissantes (ce qui a été longtemps le cas mais ne l'est plus). Avec elle, des historiens aussi différents qu'un J. Ki-Zerbo et un P. Veyne se rencontrent dans une épistémologie dynamique. Sans elle, la linguistique donne l'impression de trébucher sur une hétérogénéité de surface. Avec elle, le mosaïque linguistique se renverse en un niveau sans fracture, révélant le lien organique qui existe entre les différentes langues africaines. Egalement avec elle, la césure peuple/ population est

clarifiée par le biais de la conscience historique (2). Et se trouve enfin résolu, le délicat problème du voisinage des regards disciplinaires.

Car il est clair que le corpus africain de la connaissance souffre de lectures par trop fragmentaires (et avec lui, d'autres corpus, dans la mesure où il faut bien admettre que tout savoir est totalisant ; que la décentralisation de la connaissance, en plus d'être récente, varie selon le pays). Considérer qu'il n'est de science que close, et de chercheurs qu'enfermés dans des enceintes non-évolutives, c'est cheviller la pensée à des catégories sans avenir. L'intervention du sens liquide, au contraire, la rivalité des observations. Au lieu d'être des morceaux de sciences, parallèles et en miroir, l'interdisciplinarité doit ambitionner de devenir une science humaine passée sous le contrôle des mécanismes formels de la science du langage et des procédures symboliques de la science du social.

2.

Toute recherche sur les aires culturelles suppose un travail théorique préalable. A réaliser sous forme d'études générales, traduisant tous les aspects du **socius**. Ceci est tellement vrai que le tracé des aires culturelles semble plus ou moins performant selon le niveau des travaux entrepris. La nécessité de fonder les **antiquités négro-africaines** (Th. Obenga) fait table rase des obstacles de ce type et génère des modes d'élucidation automatiques. Il n'existe pas de sociétés ou de cultures opaques : il n'existe que des sociétés et des cultures sous-analysées.

Selon que l'information est ou non organisée, l'on se trouve en présence de petits ou de grands ensembles. Il est en effet plus facile de déterminer les lignes des macro-aires culturelles et de laisser dans l'indéfinition ce qu'on ignore. Mais une information organisée, disposant d'une méthodologie vis-à-vis de sa propre rationalité, accorderait des lignes de partage plus fines et plus détaillées. Elle rendrait compte des micro-aires culturelles par des critères autres que géographiques (3).

3.

Les sociétés, les cultures bougent ; et, à travers ces mouvements et glissements perpétuels, s'établissent des aires culturelles. A partir d'une rupture ou d'un rapprochement, des phénomènes naissent et se propagent. Derrière les flux migratoires d'hier, les mouvances linguistiques d'aujourd'hui. Courir, là aussi, après le sens, car ce qui fait qu'une société, qu'une culture, qu'une langue, bouge, c'est toujours pour des raisons extra-sociales, extra-culturelles, extra-linguistiques. Cela s'appelle, le plus souvent, la guerre et le commerce. C'est ainsi que la diversité des dialectes Malinké et le développement du Bambara hors de son espace propre (si bien que le Jula, après avoir désigné les

commerçants Bambara, qualifie la langue qu'ils emploient, devenue langue d'affaires pour toute une région) ne trouvent leur explication que dans la destruction de l'Empire du Mali (XVe siècle) et le sens du commerce que les Bambara ont hérité des Soninké. De même, sans l'expansion que connaît au XIXe siècle le Port de Zanzibar, avec le commerce des esclaves et de l'ivoire, le Swahili n'aurait pas connu sa phosphorescence actuelle. Il en est également ainsi pour la généralisation à l'échelle de tout un pays du Wolof, liée, comme on le sait, au commerce de l'arachide.

En Afrique de l'Ouest, les flux migratoires ont pris trois orientations :

- a) des régions de l'intérieur vers le littoral ghanéo-ivoirien ;
- b) des régions de Guinée ou du Mali vers le bassin arachidier sénégalogambien ;
- c) enfin, des flux migratoires associés à l'urbanisation.

Ces flux migratoires existent depuis l'époque coloniale (4). Ils ont acquis, de nos jours, une nouvelle ampleur avec des caractéristiques propres à la crise économique et à la nature de l'Etat.

4.

Tracée la carte des aires culturelles, dégagées les lignes de rencontre et de départ (convergence/ divergence), il restera toujours quelque chose d'assez fluide et insaisissable, comme un retard du discours scientifique sur la culture vécue. Comme une dernière et définitive instance : **la conscience qu'ont certains peuples de partager la même conception du monde.**

Réalité qui attend d'être chiffrée et mise en statistique, par où la culture, contournant le social après avoir été au devant de lui, réussit sa grande métamorphose.

Si le social est l'inconscient de la culture, la culture, elle, est l'impensé du social.

Notes

1. Freud : « La société est un crime commis en commun ».
2. Cf. Aghessy, H. : «La problématique de l'identité culturelle africaine», pp. 17-32 ; Diop, Ch. A. : « de l'Identité culturelle », pp. 63-73, in **L'Affirmation de l'Identité culturelle et la formation de la conscience nationale dans l'Afrique contemporaine**, UNESCO, Paris 1981.

3. C'est pourquoi, malgré l'intérêt de son travail et l'idée qui le problématise (« ... il y a un lien entre l'état d'une civilisation et l'état des sources historiques »), les « aires ethno-culturelles » tracées par H. Djaït me semblent traduire uniquement les grands ensembles. Travail important mais qui ne représente qu'un moment, le premier, dans la détermination des aires culturelles. Cf. Djaït, H. : « Les sources écrites antérieures au XVe siècle », **Histoire Générale de l'Afrique**, I. Méthodologie et Préhistoire Africaine, UNESCO, Paris 1980 : pp. 113-166.
4. Cf. Oupoh, Gn. : « Les aires culturelles en Côte d'Ivoire. Essai de synthèse à partir de quelques travaux de recherche », **Politique Culturelle et Unité Africaine**, multigr., OUA/CELHTO, Niamey 1982 : pp. 2-10.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO-UA)

1985-04-29

DETERMINATION DES AIRES CULTURELLES : PREALABLES METHODOLOGIQUES

Mangoné, NIANG

CELHTO-UA

<https://archives.au.int/handle/123456789/7031>

Downloaded from African Union Common Repository